

## **Thierry Mouillé**

*Et pour quelques pièces de plus*

Communiqué de presse

Galerie Carrée, Villa Arson, Nice

19 octobre – 22 décembre 1996

Vernissage le 18 octobre à 18 heures

À l'origine du projet, Thierry Mouillé a écrit un scénario pour une vidéo dans laquelle deux mains assemblent des pièces d'un puzzle sur une table. Les pièces s'encastrent les unes dans les autres. Sur chacune d'entre elles, un morceau d'image très visible. Plus l'assemblage s'étend, plus on comprend qu'il n'y a pas une image globale, que chaque pièce est en rupture avec son voisinage. Chaque pièce est remise en cause par les autres, perturbée, disloquée, contredite. L'extension vers l'idée globale, générale n'est qu'un amas de contradictions.

Ce scénario est devenu, au cours du séjour de Thierry Mouillé, la dynamique du travail – un anti-puzzle où chaque pièce devient un espace pour une proposition : objet, action, vidéo... s'emboîtant dans une structure en expansion, un territoire qui s'agrandit.

Dans un premier temps, un immense dessin au sol régit l'espace de chaque pièce et sa localisation. Élément du travail, ce dessin n'est pas montré. Il est la mémoire du projet mais aussi l'expérience du lien entre les choses, de l'écriture, du geste et de la danse.

De la surface du dessin au volume, un objet souvent puisé dans l'univers quotidien, dans l'environnement immédiat, faisant appel aux diverses possibilités techniques offertes par la Villa Arson, s'intercale dans le projet général.

Pour cette œuvre qui ne s'achève que parce que l'exposition s'ouvre, la Galerie Carrée devient la boîte d'un puzzle qui vient d'être renversée avant de commencer à en assembler les pièces.

Michel Bourel

Thierry Mouillé est né à Poitiers en 1962 où il vit et travaille. Il a réalisé des expositions personnelles à Passages, Centre d'art contemporain de Troyes en 1990, à la galerie Claudine Papillon, Paris, en 1992 et 1995, au Quartier, Centre d'art contemporain de Quimper en 1995.

*Et pour quelques pièces de plus* a été réalisée dans le cadre d'une bourse de séjour à la Villa Arson accordée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.